

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie de l'Abattoir - Exercice 2004 - Rapport d'activité et compte financier - Adoption

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2004 s'est achevé sur une activité de 4 194 tonnes, en augmentation de 3 % par rapport à celle constatée en 2003.

La répartition par espèce a été la suivante :

ESPECES	2003		2004	
	Nombre (têtes)	Poids (Kgs)	Nombre (têtes)	Poids (Kgs)
Gros bovins	5 355	2 304 003	6 178	2 667 162
Chevreaux	227	1 700	237	2 129
Chevaux	1 840	561 968	1 247	379 654
Moutons	20 629	652 204	16 891	552 091
Agneaux	33 649	485 968	30 316	437 060
Veaux	375	47 084	900	117 890
Porcs	128	14 664	356	37 702
Porcelets	53	565	19	354
TOTAUX :....	62 256	4 068 156	56 144	4 194 042

Le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir s'équilibre en charges et en produits à 1 991 024,22 €.

Le montant de la subvention versée par le budget du propriétaire s'est élevé à 389 378,98 € pour une prévision de 498 400 €, soit respectivement 32 % et 8 % de moins que pour l'exercice 2003 (515 449,23 € pour 539 230 €).

Comme chaque année, la Régie dotée de la seule autonomie financière a reversé en totalité, auprès du budget du propriétaire, le produit de la taxe d'usage, conformément aux dispositions de l'article L 2333-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Eu égard à l'activité 2004, ce versement s'est élevé à 96 977,52 €.

Bien qu'en légère progression grâce à l'arrivée, en cours d'année, de deux opérateurs de La Réole, la situation reste difficile et les contraintes toujours aussi présentes.

La disponibilité et le sérieux de tout un chacun ont permis, une fois encore, de faire face à la situation.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir pour l'exercice 2004, en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du code des Communes et du code général des Collectivités territoriales, notamment l'article R 2221-85,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

Vu le budget de l'exercice 2004 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2004, comme suit :

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie de l'abattoir, lors de la réunion du 22 février 2005,

Le compte de résultat de l'exercice 2004 s'établit :

En charges à : 1 991 024,22 €

En produits à : 1 991 024,22 €

ACTIF 578 026,16 €

PASSIF 578 026,16 €

Débat reporté.

Dossier communiqué

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
27 JUILLET 2005

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

